

MISSIONS DES RELAIS DE MOBILISATION



©Handicap International

Au sein de Handicap International, **les bénévoles regroupés au sein des « Relais de Mobilisation »** forment, par leur engagement et leur dynamisme un **réseau précieux** qui véhicule l'éthique et les messages de l'association.

Au sein du **Service Mobilisation** qui a pour mission de « **faire agir ici pour changer les choses là-bas** », les Relais de Mobilisation sont mandatés par Handicap International pour agir sur leur territoire afin de relayer les messages et combats de l'association en France et de collecter des fonds pour les programmes sur le terrain.

Ils mettent en place différentes activités, en accord avec le siège de Handicap International et selon les principes d'organisation déterminés par l'association. Ces actions devront être en conformité avec le mandat, les principes et les orientations stratégiques prises par le siège de l'association.

Comme défini dans les **statuts de Handicap International**, les Relais de Mobilisation sont intégrés à l'association et de ce fait, soumis aux mêmes règles en termes financiers, juridiques, légaux que l'association dans son ensemble. Le siège assure un suivi auprès des responsables des Relais sur ces questions spécifiques.

Les actions des Relais concernent tous les publics : scolaires / étudiants / grand public / jeune public / seniors / associations / clubs services / presse / institutions...etc.

Pour des raisons budgétaires, la géographie d'intervention des Relais est leur département. Toutefois pour des opérations d'envergure spécifiques, cela peut être discuté.

Les 3 grandes missions des Relais

1. Porter les messages et les combats de l'association

Le Relais, via son responsable, est mandaté par le siège pour représenter l'association auprès des différentes instances et partenaires territoriaux, à ce titre il est amené à relayer localement les combats de l'association, en conformité avec le mandat et le champ d'action de l'association¹.

2. Sensibiliser, informer les publics

Son second objectif est d'informer, de sensibiliser, en France, différents publics (scolaires, grand public...) aux thématiques développés par Handicap International à ses actions terrain.

3. Collecter

Est confié également au Relais la collecte de fonds pour les programmes par l'organisation d'opérations en accord avec les principes et l'éthique de Handicap International : défis sportifs, opérations paquets cadeaux, page de collecte Alvarum, braderies, concerts...

¹ Cf Fiche 8 – Positionnement sur la représentation politique des Relais de Mobilisation